

PROCÈS VERBAL DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE

Le SAMEDI 21 OCTOBRE 2000 ont eu lieu les Elections des Représentants des Parents d'Elèves au CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE.

Le bureau était composé de :

- M. CHALANDON Représentant l'APELEC d'ANTIBES
- M. A.S.T.R.E Représentant la F.C.P.E.

Les votes par correspondance ont été déposés dans l'urne avant le dépouillement.

Le dépouillement public des votes a eu lieu en présence de Monsieur DABENE, Proviseur, et des Membres du Bureau.

LES RÉSULTATS SUIVANTS SONT APPARUS :

ÉLECTEURS INSCRITS	: 1201
VOTANTS	: 270 22,48 %
BULLETINS BLANCS OU NULS	: 3
SUFFRAGES EXPRIMÉS	: 267
POURCENTAGE	: 22,28 %
QUOTIENT	: 53,4

RÉSULTATS :

LISTE APELEC D'ANTIBES	: 180	VOIX 3	SIÈGES
LISTE F.C.P.E.	: 87	VOIX 2	SIÈGES

ONT ÉTÉ ÉLUS :

TITULAIRES

- M. CHALANDON
- M. STEINER
- Mme POISSON
- M. A.S.T.R.E
- M. PINOT

SUPLÉANTS

- Mme MUSCO
- Mme DUPONT
- Mme SALVEBURY-JONES
- Mme DEKERLE
- Mme SAROLEA

Les Assesseurs

Le Président


